

Le 26 février 2024

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts Le Sénat du Canada Ottawa (Ontario) K1A 0A4 Canada

Par courriel: agfo@sen.parl.gc.ca

Au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Au nom de Conservation de la nature Canada, j'aimerais remercier les membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts de m'avoir donné l'occasion de comparaître en tant que témoin de l'étude sur la santé des sols. En examinant la transcription de la réunion, je me suis rendu compte que j'avais mal entendu certaines des questions posées par les sénateurs et j'aimerais profiter de l'occasion pour y répondre comme il se doit. Veuillez accepter cette lettre dans laquelle je propose des renseignements plus détaillés ainsi que des exemples à certaines des questions posées par les membres du Comité, en plus de ma déclaration faite le 13 février 2024.

Question reçue : « Comment la conservation de la santé des sols appuie-t-elle les objectifs plus larges de conservation de l'environnement? Quelles sont les conséquences potentielles de la dégradation de la santé des sols dans le contexte des écosystèmes naturels? »

La conservation de la santé des sols appuie des objectifs plus larges de conservation de l'environnement grâce à la base de ce qu'est le sol et de ce qu'ils font. Les sols sont un écosystème avec des interactions dynamiques entre les propriétés physiques, chimiques et biologiques. Ils sont le fondement d'une variété de fonctions et de processus qui soutiennent et maintiennent la vie végétale, animale et humaine, y compris le cycle des éléments nutritifs et de l'énergie (carbone et matière organique), le stockage et le cycle de l'eau, la régulation du climat et la fourniture d'un habitat pour la microfaune, la macrofaune et les animaux fouisseurs. Les propriétés biologiques, ou biodiversité, des sols sont un déterminant essentiel des propriétés chimiques et physiques du sol et, par conséquent, de la façon dont un sol remplit ces services et fonctions écosystémiques.

En conséquence, l'acte de conserver la santé des sols est double : la biodiversité du sol est conservée ou améliorée, ce qui améliore la santé de l'environnement immédiat. Par exemple, les sols intacts et sains stockent et filtrent l'eau. Cette eau stockée et filtrée finit par se déverser dans les cours d'eau, et ces cours d'eau soutiennent la survie d'espèces aquatiques telles que le saumon, que les défenseurs de l'environnement cherchent à protéger. De cette façon, l'intégrité et la santé des sols (et donc la biodiversité des sols) sont manifestement cruciales pour le succès de la conservation à grande échelle. Les effets indirects d'une mauvaise santé et d'une mauvaise intégrité des sols peuvent être considérables. Parker



(2010)¹ illustre un exemple frappant de la façon dont, à la suite d'une perturbation du sol, un champignon pathogène du sol transporté par le vent a fini par infecter et tuer une loutre de mer en voie de disparition au large de la côte Ouest des États-Unis. L'absence de loutres de mer provoque des effets écologiques en cascade : les oursins, sans un contrôle de la population par les loutres de mer, entraîneront la disparition complète des forêts de varech, éliminant ainsi l'habitat des espèces qui habitent les forêts de varech, ce qui a des répercussions sur d'autres espèces du réseau trophique qui dépendent de celles-ci pour leur survie.

Question reçue : « Je crois savoir qu'environ 80 % des terres herbeuses des prairies sont utilisées pour la culture, l'urbanisation et le développement industriel, et qu'il en reste 20 %. Quel est le plan? Est-ce pour protéger les 20 % restant ou les augmenter, ou pensez-vous que la surface pourrait encore être réduite et maintenir un équilibre suffisant?

Lorsqu'un écosystème est équilibré, tous les organismes qu'il abrite bénéficient des ressources et des conditions de vie optimales dont ils ont besoin et sont en équilibre avec leur environnement et les uns avec les autres. Dans les Prairies canadiennes, un déclin de la population a été observé chez de nombreuses espèces sauvages essentielles et autrefois abondantes; par ailleurs, davantage d'espèces en péril sont inscrites sur la liste fédérale dans les Prairies par rapport à toute autre écozone au Canada. La conversion des prairies est la principale raison de ces déclins. Pour maintenir l'équilibre, il faut, au minimum, la capacité de ce que les prairies restantes peuvent supporter. Sans mesures de conservation, la conversion des prairies se poursuivra et, par conséquent, la perte de la faune et des fonctions écosystémiques ne fera que s'accélérer.

Le Canada a pris des engagements significatifs, en vertu du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (CMKMB) de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) visant à enrayer la perte de biodiversité et à l'inverser. Compte tenu de l'impact que la conversion des prairies du Canada a déjà eu sur notre biodiversité, nous devons prendre des mesures pour arrêter la conversion des 20 % restants. Même dans ce cas, les engagements du Canada visant à mettre fin à la perte de biodiversité et à l'inverser indiquent qu'il faut en faire plus. Ce qui restera sera la « fondation » sur laquelle nous reconstruirons cet écosystème d'une importance cruciale. Le Canada s'est engagé à protéger 30 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2030 et la protection des prairies restantes sera une contribution importante à cet engagement. Les pratiques exemplaires en matière de planification de la conservation sont souvent fondées sur les principes « CARE », ce qui signifie que nous accordons la priorité aux zones et aux habitats qui sont connectés, adéquats (en taille et en qualité), représentatifs (suffisamment de types d'habitats pour diverses espèces) et efficaces (rentables et répondent aux objectifs/besoins de conservation). Ensemble, ces principes contribuent à créer et à maintenir des paysages résilients. Tout comme la santé des sols et la biodiversité exercent des influences directes et indirectes sur des fonctions écologiques plus larges, il en va de même pour la biodiversité hors sol. Ironiquement, l'accélération des répercussions des activités humaines sur la biodiversité peut avoir des

Parker, S. 2010. Buried treasure: soil biodiversity and conservation. Biodiversity and Conservation. 19 (13): 3743-3756.



conséquences directes sur les biens et services écosystémiques qui soutiennent la vie humaine². Ainsi, l'atteinte des objectifs de conservation dans les terres herbeuses des prairies n'a pas à se faire au détriment du coût économique ou social pour d'autres utilisations des terres dans le paysage plus large – en fait, ils sont complémentaires.

Question reçue : « Comment travaillez-vous avec les collectivités locales qui souhaitent accroître le développement et générer plus d'impôts, plus d'industrialisation ou plus de taxes foncières et à préserver une partie (substantielle) des prairies? »

Aujourd'hui, les producteurs de bœuf canadiens sont les principaux intendants des prairies autochtones restantes du Canada, produisant du bœuf tout en veillant à ce que les prairies demeurent des prairies. Le secteur canadien des bovins et du bœuf apporte à 24 milliards de dollars au PIB du Canada chaque année et soutient environ 347 000 emplois au Canada³. Par conséquent, notre collaboration et notre partenariat avec les intervenants de l'industrie du bœuf, habituellement dans les collectivités rurales, contribuent à l'économie du Canada. CNC, et les propriétaires fonciers qui vivent et exploitent en vertu de servitudes de conservation signées avec CNC, paient des impôts fonciers comme tous les propriétaires fonciers. De plus, plus de 90 % des propriétés que CNC conserve dans les prairies sont fréquentés par des éleveurs locaux, ce qui contribue aux emplois et au revenu imposable dans les collectivités locales et aux revenus des entreprises dépensés dans ces collectivités. Le fait de fournir des terres à louer aux producteurs de bœuf locaux peut atténuer les risques financiers pour leur entreprise, réduire le coût d'entrée pour les jeunes producteurs et appuyer la planification de la relève⁴.

Sincères salutations,

Melanie Bos, gestionnaire de la politique agricole

Conservation de la nature Canada

² Rao, M et Larsen, T. 2010. Ecological consequences of extinction. *Lessons in Conservation*. 3: 25-33.

³ Économie du bœuf canadien – Association canadienne des bovins

⁴ Survol des taux de location des terres agricoles en 2022 | FAC (fcc-fac.ca)